



Pourquoi choisir entre une assurance vie temporaire et une assurance vie permanente?

L'Empire Vie offre
la solution simple
et sensée qui suit
l'évolution de
vos besoins.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite. Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à accumuler un patrimoine, à générer un revenu et à obtenir l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre informatif seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation, à la mauvaise utilisation ou aux omissions concernant l'information contenue dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.



Assurance et placements
Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

www.empire.ca info@empire.ca

E-0758-FR-11/17



ASSURANCE SOLUTION 10, 20 ET 30

Solution d'assurance vie
pour les besoins
permanents et
les besoins
à court terme



L'assurance vie fait partie intégrante de la majorité des planifications financières. Il existe des options qui peuvent couvrir vos besoins d'assurance vie à court terme et vos besoins d'assurance vie permanente.

Les besoins d'assurance vie permanente incluent la protection de la succession, la constitution d'un legs, le remplacement du revenu et les derniers frais. Le coût d'une assurance vie permanente est généralement plus élevé, mais la protection et le coût demeurent nivelés jusqu'à l'âge de 100 ans.

Les besoins couverts par l'assurance vie temporaire incluent les paiements d'hypothèque, les prêts personnels ou d'affaires et le remplacement du revenu.

Le coût de l'assurance vie temporaire est généralement peu élevé pour la première période, mais augmente à chaque période de renouvellement. Ce type de protection prend fin à un âge déterminé.

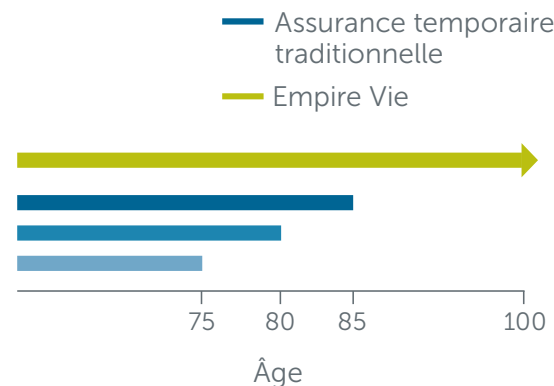
De nombreuses personnes voient leurs besoins d'assurance varier avec le temps, mais le besoin d'avoir une assurance vie ne change pas.

Nos Solution 10, Solution 20 et Solution 30 se distinguent de l'offre d'assurance vie temporaire au Canada. Nous vous offrons des périodes de renouvellement de 10, 20 et 30 ans ainsi qu'une protection et des primes garanties pour chaque période. Vous pouvez ainsi choisir la période qui convient le mieux à vos besoins et à votre budget, et vous avez la possibilité de conserver cette protection aussi longtemps que nécessaire.

Ce qui nous distingue

Protection la vie durant

En termes simples : nos produits Solution 10, Solution 20 et Solution 30 offrent une protection d'assurance vie la vie durant. Nous croyons qu'une protection qui prend fin lorsque vous atteignez 75, 80 ou 85 ans pourrait ne pas être adaptée à vos besoins d'assurance en constante évolution. Manquer une date limite de transformation ou des changements de disponibilité des produits sont des facteurs qui pourraient vous laisser sans protection pour l'avenir si votre police d'assurance vie temporaire prenait fin. Nos produits Solution 10, Solution 20 et Solution 30 peuvent continuer la vie durant. Nos régimes d'assurance vie temporaire deviennent entièrement libérés du paiement des primes à l'âge de 100 ans.



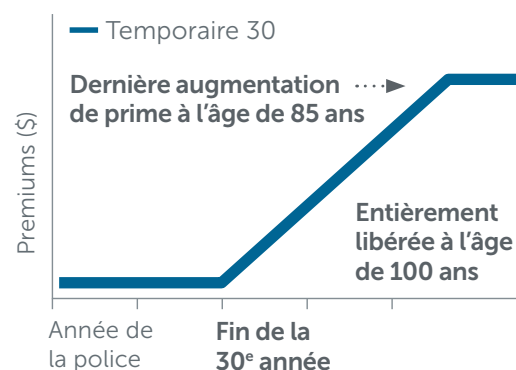
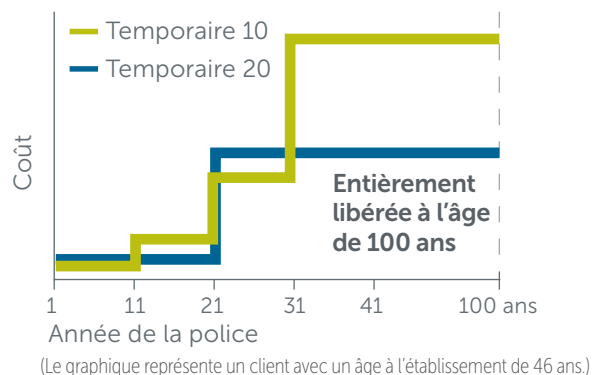
Taux garantis

Solution 10 : les taux augmentent tous les 10 ans. La dernière augmentation des primes se produit au renouvellement des primes qui survient après l'âge de 75 ans.

Solution 20 : les taux augmentent tous les 20 ans. La dernière augmentation des primes se produit au renouvellement des primes qui survient après l'âge de 65 ans.

Solution 30 : les taux demeurent inchangés pendant les 30 premières années. À compter de la 31^e année, les primes augmentent annuellement jusqu'à l'âge de 85 ans, puis demeurent ensuite nivelées.

Ces régimes d'assurance temporaire sont entièrement libérés du paiement des primes à l'âge de 100 ans. Vous aurez l'esprit tranquille en sachant que le coût de votre assurance est garanti pour chaque période, comme il est indiqué dans votre contrat.



Caractéristiques régulières

Nos produits Solution 10, Solution 20 et Solution 30 permettent une transformation complète ou partielle, jusqu'à l'âge de 75 ans, en un régime admissible d'assurance vie permanente de l'Empire Vie. Vous pouvez vous les procurer séparément ou les ajouter en avenant à tout régime de la Série Solution^{MC}. Vous pouvez même ajouter un avenant Solution 10 ou Solution 20 à un régime Solution 30. Vous pouvez également ajouter ces régimes d'assurance temporaire à Optimax Patrimoine^{MD} ou à AssurMax^{MD} (assurances vie permanente avec participation).

Tarification privilégiée pour les protections de 500 000 \$ et plus

Nous comprenons que chaque personne a un état de santé différent. Pourquoi regrouper tout le monde dans une ou deux catégories de taux? Notre équipe de l'Appréciation des risques évaluera votre état de santé en s'appuyant sur divers facteurs, tels que la pression artérielle, le taux de cholestérol, le dossier médical et les antécédents familiaux. Si vous répondez à nos critères pour une catégorie de risque Élite ou Privilégié, vous pourriez bénéficier de taux de prime moins élevés pour les régimes Solution 10, Solution 20 et Solution 30 et réaliser des économies pouvant aller jusqu'à 39%*.

* Les taux de prime initiaux des catégories de risque Privilégié et Élite pour les protections Solution 10, Solution 20 et Solution 30 admissibles sont moins élevés que ceux de notre catégorie de risque Standard pour la même protection dans une fourchette de 3 % à 39 % en date du 29 novembre 2017. Les économies réelles varieront en fonction de la protection, du montant d'assurance et de la catégorie de risque, ainsi que de l'âge et du sexe de l'assuré.